



14 JUILLET 2017

LA DOUANE DÉFILE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le Détachement passe devant la tribune présidentielle

Sommaire

Éditorial 03

Le mot du président

04 Activités du B.N

Activité du Bureau National

Au siège

05 - 13

- 14 juillet 2017 : La Douane à l'honneur
- 25 août 2017 : Commémoration de la Libération de Paris
- CR du Conseil d'Administration du 21 septembre 2017

Dans nos groupements

16 - 24

- A BAYONNE
- A SAINT MARTIN EN CAMPAGNE
- A STRASBOURG
- A LYON

Mémoire & Histoire

25 - 27

28

 Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et hommage aux Justes de France

Brèves

- Nécrologie
- Adhésions nouvelles

14 - 15 Ce qu'il faut savoir

- Au revoir Madame VEIL
- Un nouveau Chef d'État-Major des armées
- Attributions de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées
- Revalorisation du point d'indice PMI à compter du 1er janvier 2017
- Annulation de crédits votes de la mission « anciens combattants, mémoire et lien avec la nation»
- L'aide aux victimes du terrorisme
- Fred MOORE, « compagnon de la libération », est décédé
- Revalorisation de la rente viagère mensuelle versée aux orphelins dont les parents ont été victimes des persécutions antisémites & aux orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie pendant la deuxième guerre mondiale

L'ÉCHO DU COMBATTANT DES DOUANES

14, rue Yves Toudic 75010 PARIS

Téléphone: 09 70 27 17 16

C.P.P.A.P.: 0622 A 06062

Directeur de la Publication : Gabriel BASTIEN

Rédacteur en chef :

Maurice LIERMANN

Mise en page :
Bruno COLLIN
Fabienne LEMAITRE

Impression:

École Nationale des Douanes de La Rochelle

Numéro 63 • Octobre 2017

Retrouvez nous sur notre site internet www.anacvgd.com

Le mot du président

Après un congrès à La Rochelle empreint d'une grande émotion par ce retour à l'École, l'accueil qui nous y a été réservé et par la cérémonie de clôture autour du drapeau des Bataillons douaniers qui, en cette occasion, a reçu deux Croix de Guerre 1914-1918 avec Étoile de Vermeil aux côtés de celle avec Palme dont il avait déjà été décoré à Strasbourg le 15 janvier 1921, après le défilé des Douaniers, le 14 juillet, sur les Champs-Élysées, suivi d'une réception à BERCY siège des Ministères économiques et financiers,

après notre Conseil d'Administration élargi aux Présidents de nos 16 Groupements régionaux suivi du Ravivage de La Flamme à l'occasion de la Saint Matthieu, patron des Douaniers,

les Anciens Combattants des Douanes sont particulièrement fiers d'avoir participé à ces manifestations solennelles où le souvenir des nos Anciens, Morts pour la France et la défense de nos Libertés était omniprésent.

Au cours de ces moments de recueillement, nous nous souvenons des moments tragiques et glorieux qui ont affecté notre pays ; nous nous souvenons de sa capacité à se reconstruire et à défendre les valeurs sacrées de la République. Nous appartenons et nous nous confondons à ces valeurs morales, garantes de la laïcité de l'État et du respect des croyances de chacun. Nous refusons l'intolérance et la haine d'où qu'elles viennent

Sur le bord de la route, où la majorité d'entre-nous se trouve aujourd'hui, nous observons, souvent avec inquiétude, l'évolution de notre société maintenant ouverte sur le monde et ses multiples différences ; différences culturelles dans les modes de vie et de comportement et l'accès à la connaissance, différences économiques dans la répartition des richesses produites, dans la satisfactions des besoins en matière d'eau, de nourriture et de santé.... Les Anciens que nous sommes devenus craignent la trop rapide évolution de notre société ; lorsque nous étions jeunes, nos aînés nous alertaient déjà sur ce risque et pourtant cette évolution était moins rapide et n'était pas mondialisée ; les moyens de communication et d'information n'étaient pas accessibles à tous et n'avaient pas le même impact qu'aujourd'hui. Nous savons la capacité des hommes à maîtriser ces dérives et nous interpellons la génération des responsables qui vient de prendre en charge les affaires de la France



à s'inspirer des meilleurs de leurs aînés pour mettre en œuvre un développement plus harmonieux, plus équitable dans la redistribution des richesses produites par tous ceux qui participent à la création de ces richesses, ceux du capital comme ceux du travail, l'un ne pouvant exister sans l'autre.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attentats de BARCELONE et CAMBRILS du 17 août et nous nous réjouissons du fait que leurs auteurs ont pu être identifiés rapidement et éliminés. Nous sommes inquiets de l'angélisme qui semble prévaloir dans la majorité des pays frappés dont la France. Sous couvert d'une religion dévoyée et souvent ignorée par les auteurs de ces attentats, une véritable guerre a été déclarée à nos valeurs, à notre mode de vie ; 80 ans après MUNICH, nos dirigeants doivent se souvenir que la Paix a un prix et qu'il importe constamment de ne pas céder pour la préserver au risque de rouvrir la « boite de Pandore. ».

Les Anciens Combattants gardent au plus profond d'eux-mêmes la fierté d'avoir porté les armes pour la France, la défense de son territoire et des valeurs républicaines, et celle d'avoir servi l'Administration des Douanes qui participe à la défense des intérêts économiques de la France, à la protection de la santé et de la sécurité des Français, administration à laquelle ils restent profondément attachés. Ils gardent confiance dans l'avenir pour garantir à nos descendants une existence heureuse et pacifique.

Demeurez en bonne santé, continuons à nous réunir.

A tous mon amitié.

Gabriel BASTIEN

ACTIVITÉ DU BUREAU NATIONAL

Dates	Lieux	Objet	Noms
14.07.17	PARIS	FETE NATIONALE	Gabriel BASTIEN Bernard CROUAIL Maurice LIERMANN
16.07.17	FOSSOY	Commémoration de la « Rafle du Vel' d'Hiv. »	Maurice LIERMANN
25.08.17	PARIS	Commémoration de la Libération de Paris	Maurice LIERMANN
11 & 12.09.17	DIJON	CONGRES FNAM	Gabriel BASTIEN Maurice LIERMANN
21.09.17	PARIS	Conseil d'Administration & Ravivage de La Flamme	Gabriel BASTIEN Bernard BERTIN Joseph GUILLON Maurice LIERMANN
25.09.17	PARIS	Journée nationale des Harkis	Maurice LIERMANN

Au siège

14 JUILLET 2017 - LA DOUANE À L'HONNEUR

« Le 14 juillet », jour de notre fête nationale, « est le symbole de notre unité, mais également de la grandeur de notre pays, de la richesse de son histoire, de l'universalité de ses valeurs » a rappelé M. Emmanuel MACRON, Président de la République.

1 – LE DÉFILÉ

Ce 14 juillet, en présence du Président des États-Unis et la participation, au défilé, d'un détachement interarmées américain, marquait le centenaire de l'engagement des États-Unis, aux côtés de la France et de ses Alliés, dans les combats de la Grande Guerre.

Pour souligner l'évolution et les adaptations technologiques des matériels entre 1917 et 2017, l'animation d'ouverture du défilé a consisté en une présentation parallèle particulièrement didactique pour les jeunes et les moins jeunes d'un certains nombre de matériels utilisés en 1917 et ceux en fonction en 2017.



Détachement US en tenue d'époque



A droite de la photo, les matériels de 1917, à gauche ceux de 2017.

Ce 14 juillet 2017, pour la troisième fois en un siècle, les Douaniers participaient au défilé en tant que force de sécurité intérieure aux côtés de leurs camarades de la Gendarmerie, de la Police, des Pompiers.

Répondant à l'invitation du Président de la République, l'A.N.A.C. & V.G. DOUANES était représentée par Gabriel BASTIEN, Président national, Bernard CROUAIL, Vice-président et Maurice LIERMANN, Trésorier national.

Nos 50 camarades qui ont eu l'honneur de défiler derrière le drapeau des Bataillons de Douaniers porté par Nathalie GLORIES, entouré de sa garde d'honneur, après trois semaines d'un entraînement intensif, ont été chaleureusement applaudis par leurs collègues et la foule massée sur l'avenue des Champs Élysées.



Les Douaniers en entraînement nocturne sur les Champs Élysées. (Photo Francis ROCHE)



Le drapeau des Bataillons douaniers et sa garde d'honneur (Photo SNAPP)



Le détachement douanier (Photo SNAPP)



Le Ministre et le Directeur général des Douanes entourés des participants au défilé (Photo Francis ROCHE)

LA RÉCEPTION À BERCY

A l'issue du défilé, un passage en revue du détachement ayant participé au défilé suivi d'une réception étaient organisés à BERCY, en présence de M. Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, accompagné de son Directeur de cabinet, M. Jérôme FOURNEL et de M. Rodolphe GINTZ, Directeur général.

Rappelant les missions de la Douane, toutes les missions, de la protection du territoire à celle de notre économie, le Ministre a expliqué les raisons pour lesquelles la Douane était présente sur le Champs Élysées en rappelant le sacrifice de nos Anciens pendant la Grande Guerre, nos collègues blessés ou décédés en service ou victimes du terrorisme.

Dix sportifs de haut niveau de l'équipe de France-Douane étaient présents à cet événement.



De gauche à droite, MM. Bernard CROUAIL, Gérald DARMANIN, Gabriel BASTIEN, Rodolphe GINTZ et Maurice LIERMANN (Photo Francis ROCHE)

25 AOÛT 2017 COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Le 25 août 2017, PARIS fêtait le 73° anniversaire de sa libération. Comme chaque année, Mme la Maire de PARIS avait convié l'ANAC & VG DOUANES à la commémoration de cet anniversaire, le 25 août 2017, Place de l'Hôtel de Ville – Esplanade de la Libération à 17 heures 30 pour assister à une prise d'arme et à une évocation historique, dont le thème, cette année, était « QUAND PARIS SONNE LE TOCSIN ».

Notre délégation conduite par Maurice LIERMANN. Trésorier national et Président du Groupement Île-de-France – Normandie – Centre, représentant la Président national Gabriel BASTIEN, était composée de Pierre DUBOIS, Vice-président du Groupement. Jean-Claude MELLADO, Trésorier, Roger COHEN des Porte-drapeaux Julien LOUISIN et Pascal GILET en tenue d'uniforme.

Le général LECLERC

UN RAPPEL HISTORIQUE:

26 avril 1944, les Parisiens acclament le Maréchal PÉTAIN.
26 août 1944, les Parisiens acclament le Général de GAULLE.
Entre ces deux dates, le vent de l'Histoire a tourné:
Le 6 juin 1944, les Alliés débarquaient en Normandie; après des combats acharnés et particulièrement meurtriers et des villes en ruines, CHERBOURG et CAEN libérées, la bataille continue.
Le 15 août, la France et ses alliés débarquaient en Provence.
À Paris, le 18 août, sous l'impulsion de ROL TANGUY et d'Alexandre PARODI, Délégué du Comité Français de la Résistance en Zone Occupée, nommé par le Général de Gaulle, les Parisiens étaient appelés à l'insurrection.

Contrairement aux souhaits du Général de GAULLE, l'objectif premier des Alliés n'était pas la libération de Paris ; le 20 août, le Général LECLERC arrachait au Général BRADLEY l'autorisation d'entrer dans la capitale ; la ville avait besoin d'aide et de nourriture. Les soldats et chars de la 2^e Division Blindée sont regroupés à ANTHONY en banlieue parisienne.



Les FFI attaquent À l'angle de la Rue de Rivoli et de la Place des Pyramides



Une barricade

Le 24 août au soir, le Capitaine DRONNE entrait dans PARIS à la tête de la 9° Compagnie du Régiment de Marche du Tchad (LA NUEVE), essentiellement constituée de Républicains espagnols. Ils atteignaient L'Hôtel de Ville où ils étaient reçus par Georges BIDAULT, Président du Conseil National de la Résistance. La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre et toutes les cloches des églises de Paris sonnèrent à la volée. Mais l'ennemi était toujours là, des tirs en rafales le rappelaient.

Après quelques combats le long de la Nationale 20, le Général LECLERC entre dans PARIS le 25 août où il est accueilli par Jacques CHABAN-DELMAS, Délégué militaire national du Gouvernement provisoire.

Le Général allemand VON CHOLTIZ, qui a refusé d'obéir aux ordres d'HITLER lui intimant de détruire ponts et monuments de la capitale, signait, avec le Général LECLERC et ROL TANGUY, la reddition des troupes allemandes.

Le lendemain les combats continuaient alors que le Général de GAULLE et la Division LECLERC, après avoir descendu les CHAMPS LYSES, se rendaient en la cathédrale Notre Dame pour une cérémonie d'action de grâce. Ces combats dureront jusqu'au 28 août faisant:

- 130 morts dans les rangs de la 2° D.B.;
- 500 morts chez les Résistants français ;
- près de 2 800 victimes civiles et 5 500 blessés.

Côté allemand, on dénombrera 3 200 tués et 12 800 prisonniers.

LA CÉRÉMONIE

Cette cérémonie s'est déroulée en présence :

- de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées;
- de Mme Anne HIDALGO, Maire de PARIS;
- du Général Bruno LE RAY, Gouverneur militaire de Paris ;
- de nombreuses personnalités civiles et militaires ;
- des représentants du monde combattant ;
- de nombreux Porte-drapeaux.

Après la prise d'arme, une évocation historique a été présentée.

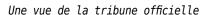
Le thème retenu par la Municipalité pour ce 73° anniversaire était « QUAND PARIS SONNE LE TOCSIN ».

Un concert-mémoire a évoqué, tour à tour la Bataille de France, les premières résistances, la Résistance, la Déportation, l'Occupation et la semaine insurrectionnelle menant à la libération de la Capitale.

Accompagnés par l'orchestre de la Garde Républicaine dans des morceaux éclectiques allant de « La Marche de la 2è DB » à « Une Nuit sur le Mont Chauve » de Moussorgsky en passant par « Le Chant des Marais » et la musique du film « Paris brûle-t-il » de Maurice Jarre, des comédiens ont interprété divers textes allant des messages codés diffusés par Radio Londres de 1940 à 1944 à des lettres ou extraits d'œuvres d'acteurs ou témoins de ces années noires comme Olga Blanc, du groupe Manoukian décapitée à Stuttgart à 32 ans le 10 mai 1944.

Une cérémonie réussie.

M.L.







Mme DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, félicite nos Porte-drapeaux, Julien LOUISIN et Pascal GILET (Photos SNAPP)



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI DU 21 SEPTEMBRE 2017

Le 21 septembre 2017, à 14 heures 30, en prélude au ravivage de La Flamme, le Conseil d'Administration, élargi aux Présidents des Groupements, a tenu séance sous la présidence de Gabriel BASTIEN, Président national, en la salle de réunion de l'interrégion des Douanes de Paris, siège de l'Association. Étaient présents :

- Joseph GUILLON, Secrétaire national, Président du Groupement BRETAGNE – PAYS DE LOIRE,
- Maurice LIERMANN, Trésorier national,
 Président du Groupement Île-de-France
 Normandie Centre,
- Bernard BERTIN, Vice-Président honoraire,
- Bruno COLLIN, membre du Conseil d'Administration.
- Pascal DURIEUX, membre du Conseil d'Administration, représentant Serge CARPENTIER, président du Groupement des Hauts-de-France, convalescent,
- Thierry REUSSER, membre du Conseil d'Administration, représentant Nathalie GLORIES, présidente du Groupement ENDLR – POITOU-CHARENTES retenue en tant que Porte-drapeau du drapeau des Bataillons douaniers par la préparation du défilé de La Flamme,
- Mathias RUIZ, membre du Conseil d'Administration, Président du Groupement de BAYONNE,
- Michel VITO, membre du Conseil d'Administration, Président du Groupement AUVERGNE - RHÔNE – ALPES,
- Jean-Pierre PAHIN, Président par intérim du Groupement BOURGOGNE FRANCHE-COMTE,
- Jean-Claude NOIRET, Vice-Président du Groupement LORRAINE – CHAMPAGNE-ARDENNES représentant Michel VENDEMIN, Président,
- René RODRIGUEZ, Président du Groupement de PERPIGNAN,
- Eric WAGNER, Président du Groupement de STRASBOURG.

Ouvrant la séance, le Président BASTIEN, après avoir salué l'assistance a regretté de trop nombreuses absences, certaines hélas justifiées par la santé des personnes concernées et qui avaient pris soin d'en informer le siège.

Soulignant la modeste contrainte que constituait ces réunions du Conseil dont le maximum est deux par année, il a donc cru devoir rappeler certaines dispositions de l'article 8 de nos statuts qui stipule : « Tout membre du Conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire ».

Bien que ces dispositions statutaires ne s'appliquent pas aux Présidents des Groupements, leur présence aux Conseils élargis est une obligation morale nécessaire aux débats alimentant la vie démocratique de l'Association.

Évoquant par ailleurs l'organisation de notre Association, il a rappelé qu'un seul statut la régissait et que les Groupements n'avaient pas d'existence juridique propre. Les Bureaux des Groupements, élus par les adhérents de ces Groupements, disposent d'une délégation de pouvoir nécessaire au bon fonctionnement du Groupement et nécessaire notamment au niveau des relations dudit Groupement avec les autorités douanières et les représentants du monde combattant dans la zone de compétence du Groupement.

Évoquant enfin l'organisation et le fonctionnement du Bureau National, il a tenu à souligner la parfaite synergie de ses membres. Constatant la dispersion géographique des membres du BN, le Vice-président CROUAIL à TOULOUSE, le Secrétaire national à NANTES et lui même près de BEZIERS, et la concentration en région parisienne des autorités de tutelle, Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Secrétariat d'État auprès de la Ministre des Armées en charge du monde combattant, la Direction Générale des Douanes, la Direction Générale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ainsi que des grandes fédérations auxquelles nous sommes affiliés, Fédération Nationale André Maginot (FNAM) et Union Française des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre (UFAC), il a proposé au Conseil la création d'un poste de Président délégué qui pourrait être confié au Trésorier national, Maurice LIERMANN, résidant en région parisienne et exerçant déjà, de facto, cette fonction en relation étroite avec le Président national et les membres du Bureau. Cette nomination aura, au cas particulier, le mérite de clarifier la situation avec nos interlocuteurs institutionnels au plan national; elle imposera, par ailleurs, une circulation rigoureuse de l'information entre les Groupements et le Bureau National. Chacun d'entre-vous ayant à sa disposition l'organigramme de l'Association avec les adresses électroniques de l'ensemble des responsables, les Présidents de Groupements adresseront leurs requêtes par courriel au siège avec copie aux autres membres du BN; la réponse du siège, susceptible de nécessiter une concertation entre les membres du BN, sera adressée au demandeur avec remise, en copie, aux autres membres du BN.

Après discussion, la proposition a été adoptée à l'unanimité; elle sera soumise à la ratification du congrès en 2019.

Le conseil a ensuite procédé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour :

1- BILAN DU CONGRÈS

Le Trésorier national a rappelé que le compte-rendu du congrès a été publié dans L'ECHO n° 62 de juillet 2017. Ce congrès a été un grand moment réussi grâce à l'implication de tous les intervenants. Au plan financier, grâce à l'équipe de l'AGRENAD et aux interventions de Bernard BERTIN, l'ANAC & VG DOUANES a bénéficié d'un traitement privilégié. Nos finances ont pu supporter le coût de ce congrès, dont le détail a été communiqué antérieurement aux membres du Conseil et aux Présidents des Groupements, sans être mises en danger. Nous devons un grand merci à toute l'équipe de l'AGRENAD ainsi qu'à Bernard BERTIN et son inlassable dévouement.

Le pourcentage de la contribution des congressistes, compte tenu de la tarifica-

tion favorable qui nous a été consentie, devra, sans doute être revu à la hausse, pour le prochain congrès.

Le Trésorier a informé que l'Administration avait répondu favorablement à la demande de subvention de fonctionnement présentée ; le montant versé antérieurement en année de congrès a été reconduit malgré le contexte budgétaire contraint.

Il a informé l'assemblée qu'un don important nous avait été annoncé dans le cadre de la dissolution de l'association gérant les Hypothèques maritimes ; un grand merci au Bureau de cette association.

2- CONGRÈS MAGINOT

Le Président BASTIEN, le Trésorier national Maurice LIERMANN et Maurice WIEDMANN, Porte-drapeau du Groupement Bourgogne – Franche-Comté ont participé au congrès de la FNAM le 12 septembre à DIJON.

Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées chargée des Anciens Combattants, et Mme Rose-Marie ANTOINE, Directrice générale de l'O.N.A.C ont participé à cette manifestation.

A l'occasion de ce congrès ont été évoquées les conséquences des modifications apportées aux Statuts et au Règlement intérieur de la FNAM ; ces modifications ont été antérieurement portées à la connaissance des membres de notre CA et de nos Présidents des Groupements. Elles vont affecter nos fichiers par le distinguo opéré au sein de nos adhérents ne ressortissant pas à l'ONAC entre ceux ayant effectué leur service militaire ou leur service national des autres adhérents partageant nos valeurs. Elle vont affecter notre correspondance et nos cartes de membres par l'obligation faite d'apposer la référence à l'affiliation et le logo de la FNAM sur nos lettres et cartes de membres. Pour des raisons de réciprocité et d'équité, il est proposé d'apposer sur ces documents,

'' ... un grand merci à toute l'équipe de l'AGRENAD ainsi qu'à Bernard BERTIN et son inlassable dévouement ''

de chaque côté des mentions d'affiliation, non seulement le logo de la FNAM mais aussi celui de l'UFAC à laquelle nous sommes également affiliés; notre logo restant inchangé. La réfection des cartes de membre, selon un devis de « OFFICE DEPOT » serait de l'ordre d'une centaine d'Euros pour un millier d'exemplaires, étant rappelé que la carte de membre revue et corrigée constituera le sésame d'accès au Domaine de la Grande Garenne à tarif privilégié.

Ce congrès a été marqué par le souci de l'Amiral LACAILLE, Président fédéral, de recentrer les actions de la Fédération sur la Mémoire et la Solidarité envers nos compagnons d'armes les plus démunis. Il a obtenu de l'assemblée générale, afin d'assurer la pérennité de la Fédération un vote favorable l'autorisant à faire évaluer, par l'Administration des Domaines, tous les biens de la Fédération.

3- AUTORISATIONS D'ABSENCE

Certains de nos administrateurs, Présidents de Groupements ou Portedrapeaux en activité rencontrent des difficultés pour obtenir les autorisations d'absence nécessaires à l'exercice de leurs missions, missions qui dans certaines circonstances comme la participation aux cérémonies patriotiques nationales ou locales mettent en valeur notre Administration de tutelle.

La question avait été posée à la Direction générale afin de savoir si certaines dispositions du Code du travail concernant le bénévolat pouvaient être appliquées aux agents en activité; nous avons reçu une réponse négative.

Il est clair que la nécessité de service est prioritaire, mais il n'est pas normal qu'un agent portant le drapeau pour une cérémonie patriotique aux côtés d'un représentant officiel de l'Administration se voit obligé de déposer une demande de congé. Au surplus, ces autorisations d'absence sont limitées à quelques jours par an.

Cette question sera abordée par le Président national à l'occasion d'un prochain entretien avec le Directeur général.

4- ASSURANCES DES PORTE-DRAPEAUX

La Fondation du Bénévolat n'assure plus gracieusement cette couverture.

Des contacts ont été pris avec la Banque Postale, laquelle a d'ailleurs été partenaire de la Fondation du Bénévolat lorsque cette dernière nous fournissait cette prestation. Vous serez informés de l'évolution de ce dossier.

Cette prestation ne sera pas gratuite.

5- DIPLÔMES D'HONNEUR DES PORTE-DRAPEAUX

Il est demandé à tous les Présidents de Groupements d'adresser au siège leurs propositions d'attribution du diplôme d'honneur pour tous les Porte-drapeaux qui remplissent les conditions nécessaires, même si leur âge et leur santé les ont contraints à abandonner cette noble mission.

6- DÉCORATIONS

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour à la demande du Vice-président CROUAIL malheureusement absent pour raisons de santé.

Le Président BASTIEN a déclaré partagé son sentiment sur l'insuffisance des contingents réservés au monde combattant et sur l'intérêt variable porté par les autorités compétentes sur les dossiers présentés en fonction de critères non définis.

Le Président BASTIEN a toutefois cru nécessaire de réaffirmer que notre Association ne soutiendrait pas des demandes qui auraient été déjà présentées par une autre voie, parlementaire ou autre.

* * *

Après avoir évoqué l'organisation du ravivage de La Flamme ; Le Président BASTIEN, prononçant la clôture de la séance, a invité les participants à rejoindre le point de rencontre fixé pour la cérémonie.

· * *

Le Compte-rendu de la cérémonie de La Flamme sera publié dans L'ECHO n° 64 de janvier 2018.

Les photographies de cette manifestation effectuées par Bruno COLLIN sont d'ores et déjà consultables sur notre site internet – ANACVGD.COM – à la rubrique « Galerie photos ».

Ce qu'il faut savoir

AU REVOIR MADAME VEIL:

L'ONACVG s'est associé à la cérémonie d'hommage national rendu à Mme Simone VEIL le 5 juillet 2017 dans la Cour d'Honneur des Invalides en présence du Président de la République.

Ancienne Ministre de la Santé, première femme Présidente du Parlement Européen, membre de l'Académie Française, mais surtout rescapée des camps d'Auschwitz – Birkenau, Mme VEIL a été Présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et a soutenu de nombreux projets de L'ONACVG. Elle s'est éteinte à PARIS le 30 juin 2017 à l'âge de 89 ans.

Le Président de la République a annoncé que Mme Simone VEIL reposerait, avec son mari Antoine VEIL au Panthéon.



ATTRIBUTIONS DE Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES.

Le décret 2017-1750 du 10 juillet 2017 (JORF du 11) était censé fixer les attributions de la Secrétaire d'État. Il a dû être complété par une lettre de mission du 25 juillet 2017.



La Secrétaire d'État aura la responsabilité des questions relatives aux anciens combattants, aux victimes de guerre ainsi que celles relatives aux rapatriés et à la politique mémorielle. A ce titre, elle sera chargée de la tutelle de L'ONACVG. et de la représentation du Ministère des Armées dans les cérémonies de commémoration et du développement du tourisme de mémoire.

La politique culturelle et archivistique sera de son ressort.

Elle sera chargée de la politique en faveur du lien armée-nation.

Elle aura à poursuivre la politique du ministère en matière pédagogique (enseignement défense, histoire, mémoire) et sa contribution à l'égalité des chances et aux actions citoyennes.

UN NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES :

Par décrets du 19 juillet 2017 publiés au JORF du 20, il a été mis fin, à sa demande, à compter du 20 juillet, aux fonctions de Chef d'État-major des Armées du Général d'Armée Pierre de VILLIERS et procédé au remplacement de ce dernier par le Général d'Armée François LECOINTRE.

Souhaitons au nouveau Chef d'État-Major des Armées

une parfaite réussite dans la difficile et délicate mission qui lui est confiée pour maintenir un format d'armée qui permette à notre pays d'être protégé à la hauteur de ses ambitions.



ANNULATION DE CRÉDITS VOTES DE LA MISSION « ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIEN AVEC LA NATION »

Le décret 2017-1182 du 20 juillet 2017 publié au JORF du 21, pris en suite d'un rapport sur l'état des finances publiques, ouvre et annule un certains nombre de crédits.

L'exécution prévisionnelle des dépenses « Opérations Extérieures et intérieures de Défense » excéderont la provision de 450 M. € inscrite en loi de finances initiale selon l'audit de la Cour des Comptes sur la situation des finances publiques effectué à la demande du Premier Ministre, surcoût expliqué par l'activité des forces armées au-delà de leurs contrats opérationnels. La mise à disposition des crédits utiles ne permet pas d'attendre le vote de la loi de finances rectificative de fin de gestion pour éviter l'interruption des paiements qui porterait atteinte à la continuité des opérations tant sur les théâtres d'opérations à l'étranger que sur le territoire national ce qui justifie leur ouverture urgente.

643,2 M. € sont donc ouverts en « Autorisation d'engagement » (AE) et en « crédits de paiement » (CP) sur le programme 178 « Préparation et emploi des forces » de la mission « Défense », notamment par annulation de :

- 1,6 M. € en AE et 1,2 M. € en CP sur le programme 167 « Liens avec la Nation et son armée » de la mission « Anciens Combattants, Mémoire et liens avec la Nation ».
- 25 M. € en AE et CP sur le programme 169 « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant » de la même mission.

Ces annulations seraient permises par l'anticipation de moindres dépenses sur les dispositifs de guichet ainsi que par une mesure de pilotage des subventions versées aux opérateurs de la mission.

L'AIDE AUX VICTIMES DU TERRORISME :

L'aide aux Victimes du Terrorisme s'inscrit dans le cadre légal de l'aide aux victimes en général.

Les décrets 99-706 du 3 août 1999, 2016-1056 du 3 août 2016, 2017-143 du 8 février 2017 et 2017 -1240 de 7 août 2017 organisent le dispositif gouvernemental d'aide aux victimes d'actes de terrorisme, d'accidents collectifs, de catastrophes naturelles, de sinistres sériels ou autres infractions pénales.

Ce dispositif comporte:

- Le Comité interministériel de l'aide aux victimes placé sous la présidence du Premier Ministre,
- Le Conseil national d'aide aux victimes, instance de concertation présidée par le Garde des Sceaux – Ministre de la Justice,
- des Comités locaux d'aide aux Victimes institués dans chaque département et territoire d'Outre-Mer.

Les victimes du terrorisme sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité, et les personnes de nationalité française victimes à l'étranger d'un acte de terrorisme, bénéficient des dispositions du Code des PMIVG (art. L 113-13, L 241-2, L 411-2 et L 514-1 notamment), de l'action sociale et de l'assistance administrative des services de proximité de l'ONACVG.

REVALORISATION DU POINT D'INDICE PMI À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017 :

Un arrêté conjoint de la Ministre des Armées et du Ministre de l'Action et des Comptes Publics, en date du 1er août 2017 publié au JORF n° 188 du 12 (texte n° 19), porte à 14, 40 € la valeur du point d'indice PMI à compter du 1er janvier 2017.

La loi de finances pour 2017 a porté la retraite annuelle du combattant à 50 points d'indice PMI à compter du 1er janvier 2017 soit 702 € et à 52 points à compter du 1er septembre 2017 soit 730, 08 €.

REVALORISATION DE LA RENTE VIAGÈRE
MENSUELLE VERSÉE AUX ORPHELINS
DONT LES PARENTS ONT ÉTÉ VICTIMES DES
PERSÉCUTIONS ANTISÉMITES & AUX ORPHELINS
DONT LES PARENTS ONT ÉTÉ VICTIMES D'ACTES
DE BARBARIE PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE
MONDIALE.

Deux arrêtés du 13 septembre 2017, publiés au JORF n° 222 du 22 septembre 2017, portent à 585,44 €, à compter du 1er janvier 2018, la rente viagère mensuelle versée aux orphelins visés en titre.

FRED MOORE, « COMPAGNON DE LA LIBÉRATION », EST DÉCÉDÉ

Le Colonel Fred MOORE est décédé à PARIS le 16 septembre 2017 à l'âge de 97 ans.

Fils d'une mère française et d'un officier de la Royal Navy, il refuse l'armistice annoncé par PÉTAIN, rejoint Londres et intègre les forces de la France

Après avoir participé à la guerre du désert en Égypte, en Libye puis en Tunisie, il sera affecté à la garde d'honneur du Général de Gaulle à Alger puis intégré, au Maroc, à la 2° DB avec laquelle il débarquera en Normandie le 1er août

1944. Il participera aux combats de Normandie, à la Libération de Paris, Strasbourg et La Rochelle. Il sera en Allemagne au moment de la capitulation du 3° Reich. Ultérieurement il servira quelques mois en Algérie en 1956.

Après l'avènement de la V° République, il sera élu Député de la Somme.

Fait Compagnon de la Libération en novembre 1945, il sera nommé Chancelier de l'Ordre en 2011 avant d'être nommé premier « Délégué National



du Conseil National des Communes Compagnons de la Libération » en novembre 2012 et Chancelier d'Honneur de l'Ordre le 4 mai 2017.

Il reste aujourd'hui 10 compagnons vivants sur les 1038 nommés par le Général de Gaulle : Guy CHARLOT, Daniel CORDIER, Yves de DARUVAR, Victor DESMET, Constant ENGELS, Hubert GERMAIN, Jacques HEBERT, Claude-Raoul DUVAL, Pierre SIMONET et Edgard TUPET-THOME.

Dans nos groupements

A BAYONNE

L'assemblée générale annuelle du Groupement de BAYONNE s'est tenue le samedi 1er avril 2017, salle des conférences de la Direction régionale, 30 allées Marines à BAYONNE.

Les travaux présidés par Roland DESCAZEAUX, élu à l'unanimité des participants, ont débuté à 10 heures 45 en présence de M. Simon DECRESSAC, Directeur régional des Douanes à BAYONNE, Bernard BERTIN, Vice-président national représentant le Président BASTIEN.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2016:

Rapport moral et d'activité présenté par Mathias RUIZ, Président et Secrétaire sortant.

Saluant les adhérents présents ou représentés (46 % des effectifs du Groupement), il les a remerciés pour l'intérêt porté à l'association et à la vie du Groupement.

Saluant Bernard BERTIN, il l'a remercié de sa présence et lui a demandé de bien vouloir répondre aux interrogations que lui poseront les adhérents.

Il a exprimé des remerciements à l'égard de M. DECRESSAC, Directeur régional à BAYONNE, Président d'honneur du Groupement pour l'aide morale et matérielle apportée et notamment la mise à disposition de la salle où se déroulait l'assemblée générale.

Il a transmis les regrets et l'amical salut de Gregory NAEGELLEN, Président du Groupement de BORDEAUX qui n'a pu participer à cette assemblée.

Évoquant les membres du Groupement décédés au cours de l'année 2016, il invita l'assemblée à observer une minute de

silence à la mémoire de : Pierre CASTAGNET, décédé le 1er mars, Mmes Yvette ANDRE et Marie-Thérèse ARROCENA décédées le 4 avril, Mme André CATEL décédée le 11 avril et Jean ANDRE décédé le 1er mai.

Les années passant, les effectifs diminuent en nombre et la maladie n'épargne pas celles et ceux qui restent ; dans cette morosité le Groupement a accueilli récemment deux agents de la BSI d'HENDAYE, anciens OPEX.

Au cours de l'année 2016, le Groupement, représenté par son Président, son Trésorier Pierre UHLRICH et les Portedrapeaux Jacques AUDOUIN et Jean-Claude BEAUSOLEIL, rentré définitivement de Madagascar, a participé à diverses manifestation patriotiques ou administratives, notamment :

- Le 4 mars, au stand de tir d'ANGLET: Remise de la Médaille d'Honneur des Douanes à 16 agents. Le compte-rendu de cette cérémonie a été publié dans L'ECHO n° 58 de juillet 2016.
- Le 26 mars, en l'église Saint-André de BAYONNE, participation à la mémoire des victimes de la fusillade d'Alger du 26 mars 1962.
- Le 8 mai, au Monument aux Morts d'Anglet, commémoration de la victoire du 8 mai 1945.
- Le 8 juin, journée nationale d'hommage aux Morts de la guerre d'Indochine.
- Le 5 juillet, cérémonie commémorative des massacres d'Oran le 5 juillet 1962.
- Le 25 septembre, journée nationale des Harkis.
- Le 5 novembre, assemblée générale du Groupement de

Bayonne ; le compte-rendu en a été publié dans L'ECHO n° 60 de janvier 2017.

- Le 10 novembre, dépôt de gerbe devant la stèle dédiée aux Douaniers Morts pour la France dans les locaux de la Direction régionale à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.
- Le 5 décembre, Hommage aux Morts et aux Anciens Combattants en AFN. Évoquant décès et cas sociaux, Mathias RUIZ demande que chaque adhérent, ayant connaissance d'un décès ou de difficultés rencontrées par l'un de nos camarades, en avise le Bureau régional.

Il demande également que chacun se comporte en « sergent recruteur » ; il existe parmi nos collègues des Anciens Combattants, Veuves d'Anciens Combattants ... qui ne nous ont pas encore rejoints.



A la tribune, de gauche à droite Roland DESCAZEAUX, Bernard BERTIN, Mathias RUIZ, M. Simon DECRESSAC et Pierre UHLRICH

Il rappelle que l'A.N.A.C. & V.G. DOUANES est une association ouverte à toutes celles et ceux qui en partagent les valeurs ; leur faire connaître notre Association et les persuader de nous rejoindre doit être une obligation pour chacune et chacun d'entre-nous. Ce sont les actions de chacun qui peuvent contribuer à la pérennisation de notre association. Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

Le Président de séance invite Pierre UHLRICH, Trésorier régional sortant, à présenter son rapport financier.

RAPPORT FINANCIER:

Pierre UHLRICH commence par évoquer les cotisations et les difficultés récurrentes pour procéder à leur recouvrement malgré les nombreux rappels adressés aux adhérents.

Il informe l'assemblée que le Bureau régional a décidé, en 2016, de ne pas relancer les adhérents en difficulté pour des raisons d'âge et de santé, notamment lorsque ces derniers séjournent en E.H.P.A.D. et que leurs modestes retraites ne leur permettent plus de faire face à leurs dépenses.

A ce jour, 18 adhérents n'ont pas encore versé leurs cotisations pour l'année 2017.

L'exercice 2016, quant à lui, dégage un solde débiteur de 217, 22 €.

Ce résultat s'explique par la contribution exceptionnelle de 300, 00 € versée au siège à la suite de la note circulaire du Bureau National en date du 9 février 2016 appelant l'attention de tous nos adhérents sur la dégradation progressive des finances de l'Association.

Les avoirs du Groupement, compte-courant à la Banque Postale et quote-part du livret A de l'Association, permettant de faire face à deux années de dépenses courantes, nous autorisent toutefois à demeurer optimistes.

Jean-Pierre MARTINEZ et Jean-Marc MARTINEZ, Vérificateurs aux comptes, donnent ensuite lecture de leur procès-verbal de contrôle et de vérifications des écritures comptables du Groupement pour 2016; celles-ci sont reconnues conformes aux documents vérifiés.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier régional.

Le Président de séance propose de poursuivre les débats par les questions diverses.

QUESTIONS DIVERSES:

1. Congrès national des 22, 23 et 24 mai à l'ENDLR.

Après avoir rappelé les instructions reçues du Bureau National sur l'organisation du congrès, il est précisé que la délégation du Groupement de Bayonne sera composée de Mathias RUIZ et Pierre UHLRICH qui disposent en outre de 18 pouvoirs.

2. Acquisition d'un second drapeau.

Il est proposé à l'assemblée d'acquérir un second drapeau pour le secteur d'HENDAYE ; ce dernier sera à la garde de Georges MERLET. Des aides seront sollicitées auprès de l'Administration et le cas échéant auprès des instances du monde combattant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. O.N.A.C.V.G. :

Les participants sont informés du changement d'adresse de l'O.N.A.C.V.G. des Pyrénées -Atlantiques à compter du 1er mars : Préfecture – 2, rue Maréchal Joffre – 64021 PAU CEDEX – tel. 05 59 98 25 70.

4. CAMPAGNE DOUBLE:

André SOULA sollicite l'aide de l'Association pour accélérer l'examen de son dossier déposé auprès de la Direction des Ressources Humaines des Douanes à BORDEAUX.

Bernard BERTIN rappelle que les dossiers de l'espèce sont effectivement instruits par la D.R.H. de BORDEAUX qui doit consulter l'autorité militaire pour obtenir le décompte des journées d'actions de feu ou de combats auxquelles il a participé en AFN; ce décompte est requis par les textes actuellement en vigueur. L'autorité militaire doit faire face à de nombreuses demandes, les recherches ne sont pas aisées, il faut s'armer de patience.

5. « MA CAMPAGNE D'ALGERIE »

Pierre EMILE, adhérent du Groupement, a transmis un manuscrit dans lequel il relate sa campagne militaire en Algérie.

Un comité de lecture a été constitué ; le Groupement proposera quelques récits marquants pour leur publication dans L'ECHO DU COMBATTANT DES DOUANES.

ÉLECTION DU BUREAU RÉGIONAL:

Le Président de séance invite l'assemblée à renouveler son Bureau régional.

Ont été élus à l'unanimité :

- Président d'Honneur : Simon DECRESSAC, Directeur régional des Douanes à BAYONNE ;
- Président régional et Secrétaire régional : Mathias RUIZ ;
- Vice-président régional et Trésorier régional : Pierre UHLRICH ;
- Délégué pour HENDAYE et BIRIATOU : Georges MERLET ;
- Porte-drapeaux : Jacques AUDOUIN et Jean-Claude BEAUSOLEIL;
- Vérificateurs aux comptes : Jean-Pierre MARTINEZ et Jean-Marc MARTINEZ.

A 12 heures 30, le Président RUIZ a prononcé la clôture de l'assemblée qui a été suivie du verre de l'amitié et d'un repas partagé au restaurant « LES PINS » à ANGLET où les 24 convives présents ont eu l'occasion d'évoquer leurs souvenirs douaniers.

Mathias RUIZ



On attend les assiettes



M. DECRESSAC, Directeur régional, remet le drapeau au Président RUIZ



Jean-Claude BEAUSOLEIL, Porte-drapeau, entouré des personnalités

REMISE DU DRAPEAU AU GROUPEMENT

Le 28 juin 2017 à 09 heures 30, au siège de la Direction régionale des Douanes de BAYONNE, M. Simon DECRESSAC, Directeur régional, remettait à Mathias RUIZ, Président du Groupement régional, au nom de l'Administration, le nouveau drapeau attribué au Groupement régional de BAYONNE.

Le Président RUIZ a confié ce drapeau à Jean-Claude BEAUSOLEIL, Porte-drapeau. Le Président des Portedrapeaux Landes – Pays Basque participait à cette cérémonie.

Mathias RUIZ

A SAINT MARTIN EN CAMPAGNE (76)



Mme Stéphanie ELDUAYEN, Cheffe d'unité à la B.S.E. de DIEPPE représentait l'Administration des Douanes à cette cérémonie.

Lundi 24 Juillet 2017, les municipalités déléguées de BERNEVAL-LE-GRAND et SAINT-MARTIN-EN-CAMPAGNE, la commune de PETIT-CAUX et l'Association « LES OUBLIES DU MEKNES » organisaient la commémoration du 77è anniversaire du torpillage du MEKNES par l'armée allemande le 24 juillet 1940 alors que ce bâtiment ramenait d'Angleterre en France des marins réservistes désireux de rejoindre leurs familles.

A 17 heures 30, au son de la cornemuse, au pied de la stèle érigée sur la falaise, place Duparchy à SAINT-MARTIN-EN-CAMPAGNE — BERNEVAL-LE-GRAND, les 420 marins disparus ont été honorés en présence de :

- M. François LOBIT, Sous-prefet du Havre,
- Mme Charlotte DANET, Directrice départementale de l'ONACVG,
- du représentant de l'Ambassade de GRANDE-BRETAGNE,
- de nombreux élus,
- des autorités militaires,
- des familles des victimes et rescapés,
- de 25 Porte-drapeaux des Associations d'Anciens Combattants de la région.

Des membres des familles des victimes ont égrené les noms des 420 disparus parmi lesquels les Douaniers Pierre DUBAL, Jean FLANCHEC, Fernand MASSON et Auguste ROBYN.

A STRASBOURG

Le vendredi 12 mai 2017, au siège de la Direction régionale des Douanes de STRASBOURG, notre Groupement régional a tenu ses assises annuelles en prélude à la cérémonie commémorant la victoire du 8 mai 1945, cérémonie au cours de laquelle huit agents de la circonscription ont été décorés de la Médaille d'Honneur des Douanes.

A 9 heures 30, le Président Eric WAGNER ouvre l'assemblée générale.

Il salue les participants et tout particulièrement :

- le Président national, Gabriel BASTIEN,
- le Président du Groupement de Mulhouse, Bernard SCHACKEMY, accompagné du Porte-drapeau Christian TACHOT.

Après avoir remercié les adhérents présents pour leur participation, il a excusé ceux que le grand âge et la maladie ont empêché de faire le déplacement : MM. Guy GOLLIOT, André HUMBERT, Jean-Louis OBLIGER, François VOLL et Jean-Jacques WASSONG.

Évoquant les adhérents disparus depuis la dernière assemblée générale, M.M. ANTOINE, ARACIL et DUBOIS, il a demandé à l'assistance d'observer une minute de recueillement en leur mémoire et en mémoire de tous les collègues douaniers disparus dans l'année.

En raison de la proximité de la précédente assemblée générale, les dernières décisions nationales concernant le monde combattant et notamment les circulaires émanant du siège ont fait l'objet d'un commentaire succinct, étant par ailleurs largement diffusées par courrier électronique.

Le Trésorier régional, Jean PINO a présenté les comptes du Groupement et la situation des effectifs. Il a été relevé que les comptes 2016 accusaient un léger déficit ne présentant pas un caractère alarmant.

MM. Georges NOLLET et René SANTANDER, Vérificateurs aux comptes ont confirmé la bonne tenue des écritures comptables et proposé de donner quitus de sa gestion au Trésorier, proposition adoptée à l'unanimité.



Au premier rang, de gauche à droite, MM. WAGNER, BASTIEN, SCHOEN et Mme DURRINGER devant les personnalités invitées.



Les récipiendaires de gauche à droite, Didier DIEBOLD, Jean-Jacques HELLSTERN, Claude HOBERDON, Gérald PAYEN, Patricia RUFFIO, Jocelyne STEEL, Jean-Luc TAPY et Didier TROMPETTE

Invité à prendre la parole, le Président BASTIEN a évoqué la question des effectifs qui vont s'amenuisant ; il a réitéré son appel à rejoindre nos rangs aux agents ayant participé à des «Opérations Extérieures » afin d'assurer la continuité du souvenir que nous devons à nos anciens et assurer la cohésion entre les différentes générations du feu, précisant que l'ANAC & VG DOUANES est uniquement guidée par le respect dû aux morts de tous les conflits, sans esprit partisan.

Il a évoqué le prochain congrès national de l'Association qui rassemblera les 22, 23 et 24 mai à l'École Nationale des Douanes de La Rochelle, une centaine de participants venant de toute la France. A l'issu du congrès, dans le cadre des manifestations liées au centenaire de la Grande Guerre, le Drapeau des Bataillons Douaniers, dont l'École a la garde, sera une nouvelle fois distingué en raison du comportement exemplaire de nos Anciens pendant ce conflit. Cette cérémonie ne pourra que renforcer l'esprit de cohésion entre les diverses générations.

Avant de prononcer la clôture des travaux, le Président WAGNER, en l'absence de toute nouvelle candidature, a proposé de reconduire le Bureau du Groupement, proposition adoptée à l'unanimité, puis a invité l'ensemble des participants à se rendre devant la stèle dédiée aux Douaniers « Morts pour la France » pour commémorer la victoire du 8 mai 1945 par le dépôt d'une gerbe.

Cette cérémonie s'est poursuivie par une remise de Médailles d'Honneur des Douanes à huit agents particulièrement méritants de la circonscription, remise de médailles présidée par M. Gérard SCHOEN, Directeur interrégional des Douanes du GRAND-EST et Mme Christine DURRINGER, Directrice régionale à STRASBOURG.

Après le verre de l'amitié offert par la Direction régionale, occasion où actifs et retraités se sont retrouvés, un repas amical a clôturé cette journée.

A LYON

A l'occasion du 72ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, une cérémonie mémorielle était organisée conjointement, à LYON, par la Direction interrégionale des Douanes AUVERGNE-RHONE-ALPES et par notre Groupement régional.

Cette cérémonie s'est déroulée, le 11 mai 2017, dans les locaux de l'Hôtel des Douanes de Condorcet, à Villeurbanne, sous la présidence de Mme Anne CORNET, Directrice interrégionale et de Michel VITO, Président du Groupement en présence de :

- M. l'Adjoint au Maire de Villeurbanne, chargé de la Sécurité,
- M. l'Adjoint au Maire de Villeurbanne, chargé de l'Éducation,
- M. le Conseiller municipal, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire,
- du Colonel représentant le Gouverneur militaire de Lyon,
- de l'Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription de LYON 6° et Villeurbanne,
- de la Directrice de l'Ecole Lakanal,
- du Directeur régional des Douanes à LYON,
- du Receveur régional des Douanes à LYON.

Participaient à cette cérémonie :

- Un clairon de la Musique militaire de LYON,
- 11 Porte-drapeaux de l'ANAC & VG DOUANES et autres associations lyonnaises,
- 50 élèves de CE2 de l'Ecole Lakanal accompagnés de leurs professeurs,
- de nombreux cadres et douaniers de la Direction de Lyon,
- les Anciens Combattants du Groupement.

Le mauvais temps et une pluie diluvienne ont quelque peu perturbé l'organisation de la cérémonie dont une partie s'est déroulée dans le hall d'entrée de l'Hôtel des Douanes.

Un dépôt de gerbe a été effectué par les autorités au pied de la stèle dédiée aux Douaniers « Morts pour la France », suivi d'une minute de silence et de « La Marseillaise » chantée par les enfants de l'Ecole Lakanal.

Au cours de cette cérémonie, cinq fonctionnaires des Douanes ont été décorés de la Médaille d'Honneur des Douanes et trois se sont vu remettre un diplôme de l'OMD.

- Mme Evelyne HALTER, Inspectrice régionale, rédactrice à l'interrégion, à titre exceptionnel,
- M. Alain BAR, Receveur régional à LYON, à titre normal, par Mme CORNET, Directrice interrégionale,
- M.M. Bernard BOUTHORS, André CHAVANAUD et Pierre GRIG de la B.S.E. de LYON-AÉROPORT, par M. Pascal REGARD, Directeur régional à LYON.
- M. REGARD a remis le diplôme de l'Organisation Mondiale des Douanes à :
- Mme Delphine MCCORMACK, Inspectrice à la Direction régionale de Lyon et à MM. Patrick GRIMAN de le BSE de LYON -AÉROPORTS et Jean-Michel SIBILLE de la BSI de SAINT-ÉTIENNE.



Dépôt de gerbe



Décoration de la Médaille d'Honneur des douanes et remise du diplôme de l'OMD.

Les récipiendaires

Madame CORNET a prononcé une allocution :

« Le 8 mai 1945 est, dans notre calendrier la date qui marque la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, la plus meurtrière de l'histoire de l'humanité.

« La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France. L'ennemi allemand vient de capituler devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est », tels furent les premiers mots de l'allocution radiophonique du Général de Gaulle le 8 mai 1945......

Chaque année, depuis 72 ans, nous ouvrons cette page de notre histoire pour ne pas oublier les images de violence et d'horreur qu'elle nous renvoie, dont l'actualité nous rappelle hélas de façon lancinante qu'elles n'appartiennent pas au seul passé.....

Six années qui sont à l'origine de la plus grande tragédie de notre Histoire et qui ont ajouté aux ravages d'un conflit militaire une persécution méthodique de populations entières, marquées par la déportation et l'extermination de millions d'hommes, de femmes et d'enfants parce qu'ils étaient Juifs, parce qu'ils étaient Slaves, parce qu'ils étaient Tziganes, parce qu'ils étaient des opposants politiques, parce qu'ils étaient considérés comme déviants, parce qu'ils étaient handicapés ou, tout simplement parce qu'ils avaient le malheur de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment!

Aussi, en célébrant la fin de la guerre 39/45, pensons-nous à ces dizaines de millions de victimes de par le monde et

aux plusieurs millions de blessés marqués à vie dans leur chair par ce conflit.

Nous pensons à tous ces Résistants, ces Combattants de la Liberté qui ont lutté pour faire obstacle au fascisme, pourchassés, déportés ou fusillés avec une seule volonté, celle de nier leur humanité et de les réduire au silence.

Souvenir et hommage à nos 326 collègues douaniers morts victimes du nazisme.

Souvenir et hommage aux Douaniers Résistants lyonnais et à tous ceux tombés au « Maquis », à Albert NICOLLIN, Rédacteur, mort en déportation au Kommando d'HERSBRUCK, à Jean DORVAL, Vérificateur sur qui je vais m'arrêter un instant :

Affecté à LYON le 1er juillet 1942 pour être soustrait aux recherches de la Gestapo pour ses activités pendant la guerre d'Espagne, dès son arrivée il se met en liaison avec les groupes de Résistants locaux et prend une part importante à leur action clandestine.

Après le 11 novembre 1942, agent de renseignement de la France-Libre, il se spécialise dans la répartition des explosifs parachutés puis étend son action sur le territoire ; il organise le sabotage des voies ferrées et des usines d'armement.

Il est chargé d'assurer la liaison entre le chef du réseau « ACTION » et THONON-LES-BAINS d'où partaient les courriers pour Londres.

Il distribuait les explosifs aux groupes de sabotage des chemins de fer de Marseille, Nîmes, Avignon, Montauban et Toulouse. Début 1943, un de ses courriers est intercepté, celui-ci est interrogé et donne les moyens d'atteindre Jean.

Le 5 août 1943, Jean DORVAL est arrêté à son domicile par

Klaus BARBIE et ses hommes au 39 de la rue Raulin à LYON dans le 7è arrondissement.

Emmené au siège de la Gestapo, 14, avenue Berthelot, dans le bâtiment de l'ancienne Ecole du Service de Santé des Armées devenu en 1992 Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, il est fusillé à la DOUA.

Son bourreau : le chef de la Gestapo, le « boucher de Lyon », Klaus BARBIE. ⁽¹⁾

En ce 11 mai, précisément, nous commémorons aussi la tenue historique, à LYON, il y a 30 ans, du procès de Klaus BARBIE pour crimes contre l'humanité au cours duquel lui fut notamment et définitivement attribué l'ordre inqualifiable de la déportation des 44 enfants d'IZIEU.

Liberté et la Paix sont un héritage que nous devons protéger et transmettre. Rien n'est jamais acquis à l'homme, ni sa Liberté, ni la Paix. »



Mme CORNET pendant son allocution

Alors, oui, aujourd'hui, abandonnés à nos égoïsmes, nous avons le devoir de penser à tous ces hommes qui refusèrent d'aller en Allemagne, réfractaires au Service du Travail Obligatoire et qui ont pris les armes.

Nous avons le devoir de penser à toutes ces femmes qui, un message cousu dans la doublure d'une veste ont sauvé des familles entières de compatriotes pourchassés parce que nés Juifs.

Nous avons le devoir de penser à cette « armée des ombres » qui a contribué à chasser l'armée d'occupation de notre pays et à rendre leur liberté aux pays européens.

L'actualité dans le monde et en France nous rappelle que la Paix n'est pas un acquis pour toujours ; il nous appartient donc d'enseigner aux nouvelles générations à quel point c'est un bien précieux et fragile. Cette journée nationale est l'occasion de rappeler que la mémoire de ces évènements doit vivre et qu'elle doit leur être transmise.

Célébrer le 8 mai 1945, c'est honorer les Résistants, Déportés ou Anciens Combattants en rappelant leur engagement, leur courage, leur abnégation et leur sacrifice, mais c'est aussi offrir à leurs enfants, à nos enfants, l'occasion de situer cette mémoire dans leur présent et leur avenir.

A ce titre, je voudrais remercier l'équipe enseignante présente qui a accepté, avec les deux classes de CE2, notre invitation et celle des Anciens Combattants. (2)

Ce témoignage pour que nos enfants comprennent que la

Madame CORNET a conclut son propos par une citation de Robert DESNOS, Poète et Résistant arrêté par la Gestapo :

« Je vous écoute et vous entends.

Norvégiens, Danois, Hollandais, Belges, Tchèques,
Polonais, Grecs, Luxembourgeois, Albanais et
Yougoslaves, camarades de lutte.
J'entends vos voix et je vous appelle.

Je vous appelle dans ma langue connue de tous,
Une langue qui n'a qu'un mot : LIBERTE. »

Michel VITO

Nota:

- (1) Une chronique sur «JEAN DORVAL, UN PATRIOTE, UN RÉSISTANT» de Jean-Marie FLEURY, a été publiée dans les numéros 46 et 47 de l'Écho de juillet et octobre 2013.
- (2) Dans le cadre d'un partenariat entre la DGDDI, le rectorat et la Mairie de Villeurbanne, la participation, aux cérémonies mémorielles organisées par la Douane, des élèves des deux classes de CE 2 de l'École LAKANAL, située à proximité du site douanier de Villeurbanne, a été actée et sera pérennisée.

JOURNEE NATIONALE A LA MEMOIRE DES VICTIMES DE CRIMES RACISTES ET ANTISEMITES DE L'ETAT FRANÇAIS ET **HOMMAGE AUX JUSTES DE FRANCE**



Plaque mémorielle du monument

Le 16 juillet 2017, la France entière commémorait le 75ème anniversaire de la rafle du « Vel' d'Hiv » et nous étions conviés à la cérémonie nationale qui s'est déroulée devant le monument dédié aux Martyrs Juifs du Vélodrome d'Hiver, sur les bords de la Seine dans le 15è arrondissement de Paris.

Ce 16 juillet, j'ai choisi de commémorer cet anniversaire à FOSSOY, petit village situé dans le département de l'Aisne près de CHATEAU-THIERRY où j'étais également invité.

Pourquoi ce choix?

La présence du Premier Ministre israélien à cette cérémonie m'interpellait ; ce dernier, à plusieurs reprises, a revendiqué, pour ISRAEL, une sorte de droit tutélaire sur toute personne

de confession juive y compris ceux de nationalité française, leur déniant ainsi leur qualité de Français à part entière et donnant par là la primauté de la religion

sur la nation, ce qu'aucun Etat laïc ne saurait admettre.

La teneur du remarquable discours prononcé, ce jour là, par le Chef de l'État, dans la continuité de ses prédécesseurs, de Jacques CHIRAC, en 1995, à François HOLLANDE, en 2012, en passant par Nicolas SARKOZY en 2007, a levé toute ambiguïté en la matière.

Le 16 juillet 1942, plus de 13 000 Juifs parisiens, dont plus de 4 000 enfants parmi lesquels 800 étaient âgés de moins de 6 ans, ont été brutalement réveillés à l'aube par des policiers français.



Arrestation de Juifs à PARIS le 20 août 1941

Une partie d'entre eux sera parquée à DRANCY, antichambre des camps de la mort, une autre dans l'enceinte du Vélodrome d'Hiver, dans des conditions sanitaires indignes, certains transiteront par les camps de Pithiviers et Beaune-le-Rolande dans le Loiret.

Quelques dizaines de personnes seulement survivront.

Ce n'était ni la première ni la dernière opération du genre conduite par la Police française, mais ce fut la plus importante, la plus emblématique.

k * *

Dans la cadre de cette journée nationale, FOSSOY honorait la mémoire :

- de Maurice ZELIS arrêté à PARIS avec ses parents le 16 juillet 1944; il était âgé de 16 ans. Interné au camp de Drancy il était déporté, trois jours plus tard, au camp d'extermination d'AUSCHWITZ.
- du couple CARRON, Paysans à FOSSOY à cette époque
- de Jacques CELISET, frère de Maurice ZELIS, âgé de 11 ans à l'époque ; ce dernier avait échappé à la rafle.

Le jeune Maurice ZELIS, pensant être emmené dans un camp de travail, griffonna à la hâte, au dos d'une punition, un petit mot à l'attention de son petit frère Jacques :

« Mon cher fréro, je t'écris en

"Ce n'était ni la première ni la dernière opération du genre conduite par la Police française, mais ce fut la plus importante, la plus emblématique"

espérant que tu recevras ce mot. Nous sommes à Drancy. Papa et maman vont bien, mais moi, comme beaucoup d'autres, on m'emmène à l'Est pour travailler. J'espère que tu vas bien ainsi que grand-mère. Aussitôt que je pourrai encore te donner de mes nouvelles, je le ferai »

Ce sont là les dernières nouvelles qu'il donna; comme ses parents, il ne revint jamais d'AUSCHWITZ. Alors que son convoi roulait vers « PITCHIPOÏ », nom mythique que les Juifs déportés donnaient à leur destination inconnue, le train passe à hauteur de FOSSOY. Le jeune ZELIS glisse son message par une ouverture du wagon à bestiaux qui le transportait vers la mort, le complétant comme suit : « Je remercie mille fois la personne qui pourra faire parvenir ce mot à l'adresse indiquée ».

Le couple CARRON qui travaillait dans les champs à proximité de la voie ramasse la lettre.

Malgré les risques encourus, Mme Pauline CARRON envoi le message à l'adresse indiquée avec sa propre adresse sur l'enveloppe en y joignant le mot suivant :

« Monsieur, c'est par hasard que nous nous trouvions dans un champ au moment où passait le train. Des jeunes gens nous ont fait signe en nous montrant une lettre. Nous avons compris immédiatement que c'était une correspondance Nous nous empressons de vous la renvoyer le jour même. Pour nous rassurer, soyez aimable de nous prévenir au reçu de la lettre à cette adresse ».

La lettre est bien parvenue à Jacques CELISET mais les aléas de la guerre, de l'après-guerre et le fait que Mme CARRON devenue veuve se soit remariée n'ont permis les retrouvailles des intéressés que 46 années plus tard.

Le 10 mai 1990, 34 sépultures juives profanées dans la nuit du 8 au 9 sont découvertes dans le cimetière de CARPENTRAS provoquant une profonde émotion dans la France entière. Al'occasion de la manifestation organisée à PARIS le 14 mai, manifestation participaient laquelle des personnalités comme le Président République François MITTERAND, Mme Simone VEIL où l'Évêque Mgr Jacques GAILLOT, Jacques CELISET ancien déporté rencontre un CHATEAU-THIERRY, de François-Xavier **ESTRUCH** auquel il raconte son histoire; ce dernier entreprend alors des recherches visant à retrouver le couple CARRON et prend contact

avec Michel MERCIER, Maire de FOSSOY à l'époque.

Le Maire de FOSSOY le maire et CHATEAU-THIERRY. Dominique JOURDAIN, décident alors d'élever stèle, à l'endroit une même où la lettre a été jetée, juste à côté de la voie ferrée et organise, l'inauguration pour les retrouvailles des protagonistes, retrouvailles empreintes d'une intense émotion et depuis, chaque année, la « RAFLE DU VEL' D'HIV » a été commémorée à cet endroit en leur présence.

Mais, cette année Jacques CELISET qui a dédié sa vie aux autres, œuvrant pour l'UNESCO, l'AFMA (Association Fond Mémoire d'AUCHWITZ) à la mémoire de ceux brisés par la SHOAH manquait, lui aussi, à l'appel; une plaque dédiée à sa mémoire a été dévoilée au cours de la cérémonie en présence de:

- M. Laurent OILIVIER, Souspréfet de SOISSONS,
- M. Patrick DESHAYES, Maire de FOSSOY,
- M. Sébastien EUGENE, Maire de CHATEAU-THIERRY,
- M. Jacques KRABAL, Député de la 5° circonscription de l'Aisne,



Stèle de FOSSOY le 16 juillet 2017

- MM. Bruno BEAUVOIS et Dominique MOYSE, Conseillers départemental et régional,
- Mme Nelly DEQUAIE-ESTRUCH, fille de François-Xavier ESTRUCH et des descendants de M. Jacques CELISET et de Mme Pauline CARRON,
- des représentants des associations d'Anciens Combattants et de Victimes de guerre, accompagnés de leurs Porte-drapeaux,
- et de nombreux citoyens de la région.

Maurice LIERMANN

NÉCROLOGIE:

Au cours de ces derniers mois, plusieurs de nos camarades nous ont, hélas, quittés.

A leurs familles et à leurs proches, L'ECHO DU COMBATTANT DES DOUANES témoigne de sa sympathie attristée.

BRETAGNE - PAYS-DE-LOIRE	Eugène COURTES
HAUTS DE FRANCE	Gilbert NISON, Pierre LAVALLEE
IDF – NORMANDIE - CENTRE	Michel TEISSIER
NICE	Julienne SIMON
PROVENCE - CORSE	Bernard CHAUVEAU

NOUVELLES ADHÉSIONS:

BRETAGNE - PAYS-DE-LOIRE	Denise COURTES	
HAUT DE FRANCE	Jean-Michel CAUVIN	
IDF-NORMANDIE-CENTRE	Nadia ABARRAH	
NICE	Julien BIS, Christophe DREYER, Cédric ROBERT, Florent ROMERO	

Bienvenue à ces nouveaux adhérents.